



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr



Décision du Maire : N° 25/2023

LABENNE, le

MAPA n°02/2023 : Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la piscine du camping municipal

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2123-1, R 2123-4 à R 2123-6, R 2131-12, R 2131-13 et R 2131-18,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le besoin pour la commune de faire appel à un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la piscine du camping municipal,

Vu la consultation mise en ligne sur le site départemental de dématérialisation des Landes le 19/06/2023,

Considérant que les diverses propositions reçues pour cette consultation ont fait l'objet d'une étude par la commission ad hoc en vue de l'attribution du marché,

Après analyse,

DECIDE

Article 1 : de retenir la ou les proposition(s) ci-après

ARWYTEC – 69 Avenue du Maine – 75 014 PARIS

Pour un montant de 9 700 € HT soit 11 640 € TTC

Article 2 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication / notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture

Le 18/09/2023

Et publication/notification

Le 18/09/2023

Fait à Labenne, le 8 Septembre 2023

Le Maire,

Jean Luc DELPUICH

